



Bulletin d'adhésion UNSa COM 2025

A compléter avec un ordinateur, ou manuscrit en MAJUSCULES d'imprimerie.
A envoyer signé et accompagné d'un RIB à l'adresse ci-dessous, ou par Mél.

UNSa COM – Altice Campus
16 rue du Général Alain de Boissieu
CS 68217
75741 PARIS Cedex 15

INFORMATIONS ADHERENT

Nom : Civilité : Mme M.

Prénom : Date de naissance :

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

Tél. mobile professionnel : Tél. mobile personnel :

Tél. fixe professionnel : Tél. fixe personnel :

Courriel principal : réception infos UNSa

Courriel secondaire :

Entreprise :

Lieu de travail :

Classification * : Employé Agent de Maîtrise Cadre * voir entête du bulletin de paie

Emploi * :

Ancien syndicat :

Mandat actuel : Depuis : Périmètre :

INFORMATIONS SUR LA COTISATION

BAREME DE COTISATION UNSa COM

Repère de classification	Cotisation trimestrielle	Cotisation semestrielle	Cotisation annuelle	Coût réel (après crédit d'impôt)	Le paiement en plusieurs fois est possible uniquement par prélèvement automatique Remplir la demande de prélèvement automatique ci-dessous
Employé	16,50 €	33 €	66 €	22 €	
Agent de Maîtrise	19,50 €	39 €	78 €	26 €	
Cadre	27,00 €	54 €	108 €	36 €	

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 66% de votre cotisation, dans la limite de 1% de votre revenu brut imposable. Si le crédit d'impôt dépasse l'impôt dû, le solde vous sera restitué par le trésor public.

Choix de la fréquence de prélèvement : Trimestrielle Semestrielle Annuelle

Règlement par chèque à l'ordre de "UNSa COM", un seul chèque par année calendaire.

Je n'accepte pas d'être mis en relation avec le contact local UNSa COM :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT - IBAN

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR
510694

IBAN :

BIC :

Signature :

A le

Veillez nous signaler tout changement ultérieur à votre adhésion à l'adresse :
adhesion.miseajour@unsacom.org



UNSa COM – Altice Campus
16 rue du Général Alain de Boissieu
CS 68217
75741 PARIS Cedex 15

Qu'est-ce que l'UNSa ?

L'UNSa COM a été créée en 2004, par des élus "libres", sans appartenance syndicale, afin de faire entendre la voix des salariés qui ne se reconnaissaient pas dans le discours des organisations existantes dans l'entreprise et pour apporter une nouvelle dimension à la négociation.

L'UNSa COM est un syndicat réaliste, dynamique et pragmatique. C'est un syndicat de rupture par rapport aux centrales syndicales classiques, au service des cadres et des non-cadres de l'entreprise.

L'UNSa COM est composée de salariés impliqués au service de tous. Chacun est conscient de ses droits et devoirs vis-à-vis de la mission qui lui est confiée.

L'UNSa COM est un syndicat indépendant des partis politiques, autonome et sans contraintes d'appareil. Nous validons démocratiquement par vote des adhérents UNSa COM, les accords que nous négocions dans l'entreprise.

Les militants de l'UNSa COM sont des femmes et des hommes qui apportent leur contribution au débat social, économique et citoyen du groupe.

L'UNSa COM vous informe régulièrement de l'actualité sociale et économique de l'entreprise.

L'UNSa est présent chez SFR, SRR, SMR, SFR Fibre, Completel, SFR Business Distribution, SFR Distribution, Xp Fibre, Hivory, ORANGE, FREE, Eutelsat, TDF, BT France, etc.

Pourquoi adhérer à l'UNSa COM :

1. A l'UNSa : tout adhérent reçoit des infos de l'actualité sociale très régulièrement.
2. A l'UNSa : tout adhérent peut donner son avis sur la signature d'un accord (1 adhérent = 1 voix).
3. L'action de l'UNSa est 100% dans l'entreprise, loin des appareils confédéraux.
4. L'UNSa représente et défend aussi bien les cadres que les non-cadres, les hommes que les femmes.
5. L'UNSa a une approche pragmatique de la négociation et prépare ses dossiers afin d'être force de proposition.

L'adhésion est renouvelée par tacite reconduction. La cotisation de l'adhérent est fondée sur un barème, selon la classification du Commerce, sur laquelle il est positionné au 1^{er} janvier. La cotisation est due au 1^{er} janvier de chaque année. Des facilités de paiement en deux, quatre ou douze mois peuvent être à tout moment accordées. Dans cette hypothèse, en cas de résiliation en cours d'année, la totalité de la cotisation pour l'année en cours reste due.

Précédée de la mention "Lu et approuvé" et daté

Signature de l'adhérent(e) :

Le :